

Mairie de LE BIOT

18 route de l'Eglise
74430 LE BIOT
04.50.72.12.06

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS Du Conseil Municipal du 25 novembre 2025

- 60 / 2025 – BUDGET REMONTEES MECANIKES : DECISION MODIFICATIVE N° 1
Adoptée à l'unanimité
- 61 / 2025 – BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT : DECISION MODIFICATIVE N° 2
Adoptée à l'unanimité
- 62 / 2025 - BUDGET PRINCIPAL : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ECOLE SAINT-MAURICE
Adoptée à la majorité
1 voix CONTRE
- 63 / 2025 – BUDGET PRINCIPAL : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT
EXCEPTIONNELLE AU BUDGET CIMETIERE
Adoptée à l'unanimité
- 64 / 2025 – BUDGET CIMETIERE : DECISION MODIFICATIVE N° 1
Adoptée à l'unanimité
- 65 / 2025 – FONCIER : ECHANGE DE LA PARCELLE COMMUNALE C 163 AVEC LA DIVISION DE
PARCELLE C 2068
Adoptée à l'unanimité
- 66 / 2025 – FONCIER : REGULARISATION D'UN ECHANGE DE TERRAINS ENTRE LA DIVISION DE
PARCELLE COMMUNALE B 137 ET LA DIVISION DE PARCELLE B 160
Adoptée à l'unanimité
- 67 / 2025 – RESSOURCES HUMAINES : CREATION DE DEUX POSTES D'AGENTS RECENSEURS
POUR L'ANNEE 2026
Adoptée à l'unanimité
- 68 / 2025 - RESSOURCES HUMAINES : PARTICIPATION AUX FRAIS DE CONTRATS DE SANTE ET
PREVOYANCE
Adoptée à l'unanimité
- 69 / 2025 – URBANISME : SUPPRESSION DE LA DEMANDE DE CREATION D'UN STECAL
Adoptée à la majorité
2 ABSTENTIONS
- 70 / 2025 – MODALITES DE MISE A DISPOSITION DU CORRELATEUR AUPRES DES COMMUNES
VOISINES
Adoptée à l'unanimité
- 71 / 2025 – APPROBATION DU RPQS EAU POTABLE 2024
Adoptée à la majorité
1 voix CONTRE
- 72 / 2025 – APPROBATION DU RPQS ASSAINISSEMENT 2024
Adoptée à l'unanimité

- 73 / 2025 – APPROBATION DE LA CONVENTION DU SIVU DE LA VALLEE D'AULPS
Adoptée à l'unanimité
- 74 / 2025 – BUDGET REMONTEES MECANIQUES : CLOTURE DU BUDGET
Adoptée à l'unanimité
- 75 / 2025 – APPROBATION DE LA CONVENTION FINANCIERE DE SAINT-JEAN-D'AULPS
CONCERNANT LE DISPOSITIF ULIS
Adoptée à l'unanimité
- 76 / 2025 – REMBOURSEMENT ANTICIPE DU PORTAGE PAR L'EPF74 CONCERNANT L'ANCIENNE
BOULANGERIE
Adoptée à l'unanimité
- 77 / 2025 – FORET : ACQUISITION DES PARCELLES A 1858 ET A 1853
Adoptée à l'unanimité
- 78 / 2025 – APPROBATION DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Adoptée à l'unanimité

Le Biot, le 26 novembre 2025

Le Maire,
Henri-Victor TOURNIER

